

Motion transpartisane

Les enfants – au cœur de notre commune – 1 place de jeux dans chaque village

Pour que chaque enfant de notre commune, dans chacun des villages, ait accès à une place de jeux extérieure.

Nous prions le Conseil communal d'étudier la création d'une place de jeux pour enfants, à Montalchez.

Développement écrit :

Nous prions le Conseil communal de bien vouloir étudier la création d'une place de jeux pour enfants, à Montalchez.

Cette place ne concernerait pas que les enfants domiciliés à Montalchez. En effet, l'école de Montalchez accueille les enfants de 1h et 2h des villages de Montalchez, Fresens, Vaumarcus – Vernéaz. Ces enfants commencent leur scolarité et leur offrir une place de jeux plutôt qu'une place en béton pour leurs récréations semble judicieux.

Il est aujourd'hui attesté que les enfants et les jeunes jouent de moins en moins dehors. Une situation due en partie à la densification et à l'augmentation du trafic motorisé. Or, l'activité physique est essentielle pour leur santé et leur développement. On estime qu'un enfant devrait pratiquer une activité physique, d'une intensité moyenne à une intensité élevée, au moins une heure par jour. Les communes ont ainsi un rôle primordial à jouer dans l'encouragement de l'activité physique chez les enfants et les jeunes, et ceci peut se faire notamment par l'aménagement, le réaménagement de places de jeux et de mouvement.

Signataires :

Marika Kreis-Jaquet

Thierry Rothen

Nicolas Ribaux

Gaël Porret

Maxime Rognon

Donatella Vantaggio

Yves Jeamonod

Hassan Asumani

Laurence Gagnepain-Cosandier

Michèle Tenot-Nicati